

Puy Saint Martin

Le nouvel espace public

Synthèse de la concertation

mai juin 2025



POLE DE RENCONTRES ET D'ECHANGES
FABRIQUE D'ACTIONS SOLIDAIRES



Sommaire

1- Objectifs et démarche	3
2 – Démarche de co-construction	3
3 - Tendances génériques exprimées	5
4 - Synthèse Focus group	6
5 - Synthèse de réunions de concertation Complémentaires	12
6 - En forme de synthèse visuelle	13
7 – En forme de conclusion partielle	14

1 - Objectifs

Création d'un espace type "tiers-lieu" en lien avec le travail de redéfinition de la nouvelle centralité urbaine émergente à Puy Saint Martin.

La volonté affichée de la commune est d'inscrire cette démarche :

- Dans la dynamique globale d'aménagement du projet "cœur de village" ;
- De favoriser l'émergence et la constitution d'une communauté d'usagers du lieu ;
- D'imaginer des aménagements intérieurs et extérieurs ;
- De proposer des usages et les types d'offres pouvant trouver place dans cet espace ;

2 - Démarche de co-construction

Mis en œuvre de la démarche participative :

En lien avec le groupe ressource, nous avons animé plusieurs Focus-group visant à capter la parole sensible de différentes communautés d'acteurs et de populations cibles pouvant être partie prenante et usagers de ce nouveau lieu.

Cette démarche a été menée en lien étroit avec un groupe ressource, émanation de la collectivité locale, qui a validé la composition des groupes d'habitants participant à la concertation et la méthodologie d'animation.

Méthodologie d'animation mise en œuvre

● Identification de six groupes témoins :

- Jeunes ;
- Habitants ;
- Associations ;
- Familles ;
- Agents de la commune ;
- Equipe éducative ;
- Elus ;

● Organisation de six temps de concertation :

- Quatre focus group (jeunes / habitants / associations et famille) ;
- Deux rencontres (agents de la commune et équipe éducative) ;

● Focus group :

Chaque focus group de 1h30 s'est déroulé selon les mêmes modalités d'animation à travers trois parties favorisant l'expression individuelle et collective des participants...

Partie 1 : Expression libre

Premier temps

- Présentation des grands objectifs d'aménagement urbain et de la vocation possibles du lieu ;
- Temps de projection individuel concernant les usages, l'agencement et la conception du lieu ;

Deuxième temps

- Confrontation par binômes de ces premières projections ;
- Temps de projection collective ;

Troisième temps

- Restitution collective par le biais de post-it positionné sur de grandes affiches ;
- Catégorisation et synthèse des aspirations exprimés ;



Partie 2 : Photolangage

Premier temps

Proposition d'une quarantaine d'images de tiers-lieux et choix des participants de deux images emblématiques du lieu tel qu'ils l'imaginent



Deuxième temps

- Recensement des choix majoritaires et expression des participants sur ces choix.

Partie 3 : Synthèse du Focus group

Mise en perspective et catégorisation des propositions ou aspirations exprimées par le groupe, en lien également avec le travail des groupes précédents.

3 - Tendances génériques exprimées

Les quatre focus group ont favorisé des expressions permettant de préciser les axes structurants du projet.

Ceux-ci traduisent les préoccupations et les aspirations dominantes des participants.

Les dimensions du projet

Ils recouvrent les champs de préoccupations exprimés lors des échanges.

- Le contenu des projets et les offres possibles que pourraient proposer un tel lieu ;
- L'organisation spatiale des aménagement intérieurs ;
- L'inscription du lieu dans son environnement proche avec un regard particulier sur des aménagements extérieurs possibles ;
- Un parti pris fort sur le type de construction et son esthétique ;

Les lignes forces du projet

Ils recouvrent les points d'attention principaux évoqués lors des échanges.

- Les usages ;
- Les aménagements ;
- La gestion et l'animation du lieu ;

Les tonalités du projet

Ils recouvrent les tendances dominantes et communes aux différents groupes relatives à la scénographie du lieu.

- Tonalité écologique ;
- Tonalité récréative ;
- Tonalité éducative/formatrice ;
- Tonalité culinaire ;
- Tonalité sport-détente ;

Il est à noter que les aspects liés à la gouvernance, la communication ou le modèle économique du projet ont été peu évoqués. Il s'agira néanmoins de les prendre en considération dans la réflexion globale.

Ces temps de concertation ont mis en valeur des aspirations qui peuvent trouver des réponses dans le cadre de la requalification des préfabriqués mais aussi peut-être à d'autres endroits de la commune.

Ceci pourra permettre de hiérarchiser et d'arbitrer les propositions.

L'enjeu sera de concilier pluralité des demandes exprimées et modularité des espaces. L'un nourrissant forcément l'autre.

4 - Synthèse Focus group

Focus group 1 : Jeunes



16 mai / 18h30-20h00

Ce Focus group a permis l'expression de six jeunes de la commune de PSM.

L'ensemble des contributions du groupe ont démontré un fort sentiment d'appartenance à la commune de la part des participants.

Celle-ci s'est notamment exprimée à travers une volonté prononcée pour que la forme architecturale du bâtiment, les matériaux utilisés et la décoration intérieure puissent être en résonance avec l'identité de PSM. Ainsi, au-delà de répondre à des attentes en matière d'usages possibles, il est important que l'adhésion au projet intègre l'image intérieure et extérieure du lieu.

Propositions

Les usages

- Intégrer des offres de petits équipements tels que baby-foot, billard, flipper... renvoyant à un univers proche de la salle de jeux ou du café villageois ;
- Différentes fonctions possibles du lieu : bibliothèque, informatique, écrans permettant la projection de vidéos films... L'aspect "ressource" du lieu est implicitement souhaité ;
- Un espace permettant de faire/d'apprendre la cuisine sous forme notamment d'ateliers est souhaité. Ceci renvoie à des volets de convivialité, rencontres, découverte, ouverture...qui doivent contribuer à l'identité du lieu ;
- Des activités relevant du "bien-être" yoga, gym, relaxation...ont été évoquées ;

L'aménagement du lieu :

- Il doit entretenir un lien fort avec la nature : utilisation de matériaux en bois, souhait de plantations, un petit bassin...
- Le design global de l'équipement doit intégrer une congruence avec les aménagement extérieurs qui peuvent être pensés comme un prolongement du lieu ;

- L'impératif de luminosité du lieu en été ;
- L'agencement des salles de réunions doit se distancer d'une configuration trop "scolaire" ;

La gestion du lieu et son animation :

- Ce lieu qui doit proposer des nouveautés en matière d'offres (ex. le numérique) ou être en correspondances avec des offres déjà existantes sur la commune (ex. les livres/ à la médiathèque) : ceci nécessite de penser aussi la fonctionnalité du lieu en connexion avec d'autres polarités existantes sur la commune. Ceci est bien en phase avec l'approche urbaine très circulaire proposé par le cabinet JASP, dans le cadre du projet « Village d'Avenir » ;

Focus group 2 : Habitants



23 mai / 14h00-16h00

Ce deuxième Focus group a permis l'expression de sept habitants de PSM.

Ce groupe souhaite donner la priorité de la fréquentation du lieu aux habitants de PSM. Il a affiché le souhait que cet espace capte une diversité de publics. Ceux-ci pouvant être des individus, des collectifs ou des associations. Aux yeux des participants, il apparaît important de bien identifier la qualité du porteur de projet qui investit le lieu.

Les participants préconisent de penser ce lieu de manière évolutive, notamment en lien avec la projet de requalification du grenier d'Adèle. Il doit être chaleureux, convivial et favoriser la détente.

Les notions de flexibilité, de souplesse, de compatibilité et de modularité sont beaucoup ressorties tant pour les usages que pour l'agencement du lieu.

Propositions

Les usages

- Point de vigilance concernant l'articulation entre des demandes occasionnelles et régulières : la question de la programmation se pose ;
- Activités culturelles (exposition temporaires, cinéma, poterie, chorale, musique...) - artistes en résidence ;

- Conférence ;
- Activités sport- détente (yoga, gymnastique);
- AG d'associations ;
- Ateliers de partage de compétences et de savoirs : dimensions pratiques et intellectuelles ;
- Partage de savoirs faire : lieu d'échange de services, ateliers citoyens...
- Jeux de société ;

L'aménagement du lieu :

- Végétalisation du lieu et de ses aspects extérieurs, souhait qu'il ne soit pas trop minéral avec une forte inscription dans l'environnement proche du parc ;
- La végétalisation intérieure ne doit pas entraver les usages ;
- Imaginer un espace de transition entre le parc et le lieu lui-même : concevoir une avancée couverte, ouverture face à la mairie en ayant un souci de son orientation géographique ;
- L'espace de transition doit pouvoir contribuer à l'organisation de manifestations plus importantes : grandes ouvertures, véranda ;
- Intégrer un bar et une cuisine ;
- Prévoir un espace d'accueil pour le public ;
- Être soucieux de l'acoustique du lieu ;
- Réduire la surface au sol pour augmenter la hauteur du bâtiment ;
- Souhait que le bâtiment soit numérisé avec des équipements idoines ;
- Prévoir un espace de rangement pour le matériel ;
- Concevoir la modularité des salles avec des cloisons mobiles ;

La gestion du lieu et son animation :

- Attention au sujet de la gestion des demandes et les manières d'y répondre : de manière physique ou/et virtuel via une plateforme numérique ;
- Possibilité d'avoir un référent au niveau de la mairie ;
- La nécessité de se doter d'un règlement intérieur ;
- Avoir une personne référente garante du fonctionnement général : travail de définition du profil et de son statut ;
- Un positionnement fort sur la gratuité du lieu ;
- Concilier des horaires d'ouvertures fixe et aléatoires en fonction de la nature des publics ;
- Se doter d'un site internet informant notamment des horaires d'ouvertures fixes, permettant de réserver des salles, d'informer sur les activités

Focus group 3 : Associations



23 mai / 18h30-20h00

Ce 3eme Focus group a permis l'expression de onze représentants des associations de la commune de PSM. Le parti pris du groupe était de s'exprimer en qualité de représentants d'associations. Les propos avaient pour objectifs d'exprimer des besoins, des souhaits à partir de l'identité de chacune des associations.

Ainsi, il a été exprimé que ce lieu devait être appréhendé comme un endroit pour faire "nos activités". Ceci pose la question d'une utilisation du lieu comme un prolongement de l'existant des activités déjà portées par les structures. Ceci intègre l'idée de "quelle plus-value ?" pourrait apporter un tel lieu. Cela dans une logique de non-concurrence ou de non-substitution avec ce qui se fait ou existe déjà en termes d'activités ou d'infrastructures associatives.

Une distinction est souhaitée entre les espaces dédiés aux activités et ceux dédiés aux réunions.

Propositions

Les usages

- L'intégration de la dimension culturelle, notamment en lien avec l'offre globale proposée par la médiathèque est posée : volonté que cet endroit puisse toucher des publics qui ne sont pas touchés par la médiathèque. Quelles "offres relais" pourraient être proposées ? "Offres de sensibilisation" ? Un enjeu fort d'articulation est pointée pour éviter la redondance.
- En matière culturelle, et plus globalement, volonté forte de toucher le jeune public ;
- L'appropriation culturelle doit aussi se faire par la pratique : ateliers lectures, chant, jouer de la musique...
- Mise en résidence d'artistes ;
- Des activités sportive ont aussi été évoqués, tenant compte qu'il n'y pas de gymnase à PSM ;

L'aménagement du lieu

- Salles modulaires : pour des configuration type AG, réunions de bénévoles ou plus intimistes tel que "coin lecture";
- La configuration des salles de réunions doit se distancer d'une conception trop "scolaire";
- Salle de répétition pour la musique et la danse (avec des miroirs et un plancher adapté), loge pour des spectacles organisés en dehors du lieu ;

- Le bâtiment doit être conçu avec des grandes ouvertures et des baies vitrées ;
- Attention portée sur la température du lieu ;
- Intégration d'une cuisine ;
- Création d'un bar doté d'une terrasse ouverte sur l'extérieur : indépendamment du lieu elle pourrait servir lors d'autres manifestations et éviter le recours aux barnums ;
- Le bar pourrait être abrité par une véranda favorisant l'ouverture sur le parc et constituer un des élément de liaison "dedans-dehors" du lieu ;
- Une construction en bois est préconisée et du matériel recyclé pour les aménagements intérieurs ;
- Des placards de stockage pour les associations doivent être prévus ;
- Nécessité de garantir une connexion WIFI ;

La gestion et l'animation du lieu

- Organiser la bonne cohabitation de la diversité des activités ;
- Prévoir une gestion des planning d'occupation en lien avec la mairie : personne physique et plateforme numérique ;
- Se doter d'une personne référente du lieu ayant un profil de coordinateur plutôt que d'animateur ;
- Proposition de prévoir un digicode pour organiser et contrôler l'accès à l'équipement ;
- S'assurer de la bonne régulation du bar ;

Focus group 4 : Familles



24 mai / 9h30-11h00

Ce quatrième Focus group a permis l'expression de neuf habitants, représentants des familles de la commune de PSM.

Ce groupe était composé d'anciens et de nouveaux habitants de PSM.

Une composante possible du projet a été proposée, dans ce groupe, sur le volet accompagnement social proche des dynamiques des "espaces de vie sociale" tel que le définit la CAF.

La dimension familiale et intergénérationnelle a été aussi présente dans la réflexion, volonté de réunir les générations, de l'enfance aux séniors.

La conception, la fonctionnalité et l'esthétique de l'équipement doivent favoriser le lien social. Il doit également s'intégrer à l'environnement naturel du parc.

Penser le lieu en connexion avec la salle des fêtes.

Propositions

Les usages

- Activité sportive : gymnastique ;
- Ateliers lecture ;
- Ateliers artistiques : poterie ;
- Informatique ;
- Salle de motricité pour les enfants de la maternelle ;
- Se doter d'une cuisine comme outil d'animation et de convivialité : échanges de recettes - cuisine du monde ;
- Activités de détente : dojo - mur d'escalade ;

L'aménagement du lieu

- Privilégier des murs modulable ;
- Se doter d'espaces de rangement et de stockage ;
- Concevoir de grandes pièces pour permettre la modularité des espaces ;
- Concilier des salles dédiées et des salles pouvant répondre à des demandes plus ponctuelles ;
- Prévoir une cuisine ;
- Concevoir un espace couvert interstitiel entre le dedans et le dehors intégrant un bar : favoriser le dedans-dehors et les circulations été-hiver ;
- Prévoir des aménagements extérieurs : des bancs et tables ;
- Imaginer un mur d'escalade sur une façade extérieure ;
- Imaginer un toit terrasse ;
- Intégrer une citerne de récupération des eaux pluviales ;
- Favoriser la luminosité du lieu ;
- Privilégier une construction en bois ;

La gestion et l'animation du lieu

- Évaluer la possibilité de louer des espaces : ceci interroge la question de la gratuité et la rémunération de certaines prestations ;
- Proposer des modalités de réservations et d'organisation du planning d'occupation du lieu : prévoir un outil numérique de réservation en ligne ;

Focus group 5 : Aînés

Alors qu'ils sont des utilisateurs réguliers du bâtiment actuel, les aînés n'ont pas souhaité constituer un groupe particulier. Ils se sont intégrés au groupe Familles et au groupe Associations (Eté de la Saint Martin)

5 - Synthèse de réunions de concertation complémentaires

Rencontre 1 : Agents municipaux

27 mai / 13h30-14h30

Ce temps de concertation a permis de rencontrer 5 agents de la commune de PSM.

Les participants étaient plus dans une posture d'écoute et peu dans une dimension propositionnelle.

Ils sont attentifs aux questions liées à la gestion du lieu, notamment l'accueil, pouvant être impactés au regard des modalités de gestion et d'animation du lieu.

Ils ont évoqué :

- La nécessité de concevoir un aménagement modulaire en insistant sur les notions de "lieu de vie" et de "convivialité" ;
- La nécessité de positionner l'ouverture extérieure de l'équipement du côté de l'actuel espace public dédié à un parking ;
- La complémentarité avec les offres proposées par la médiathèque a été évoquée ;

Rencontre 2 : Equipe éducative de l'école primaire

5 juin / 17h00-18h00

Ce temps de concertation a permis de rencontrer deux enseignants, la personne chargée du périscolaire et deux ATSEMS.

La dimension de complémentarité avec d'autres lieux existants et la possibilité d'accueillir un nombre plus important de publics scolarisés a été évoqué :

- Un lieu complémentaire pour les activités de l'école ;
- Un lieu complémentaire à la médiathèque ;

Ceci permettrait de déployer plus d'activités pour toucher plus d'enfants de l'école en renforçant notamment les projets menés à la médiathèque :

- Séances de contes ;
- Ciné goûter ;
- Soirées jeux ;
- Spectacles divers ;

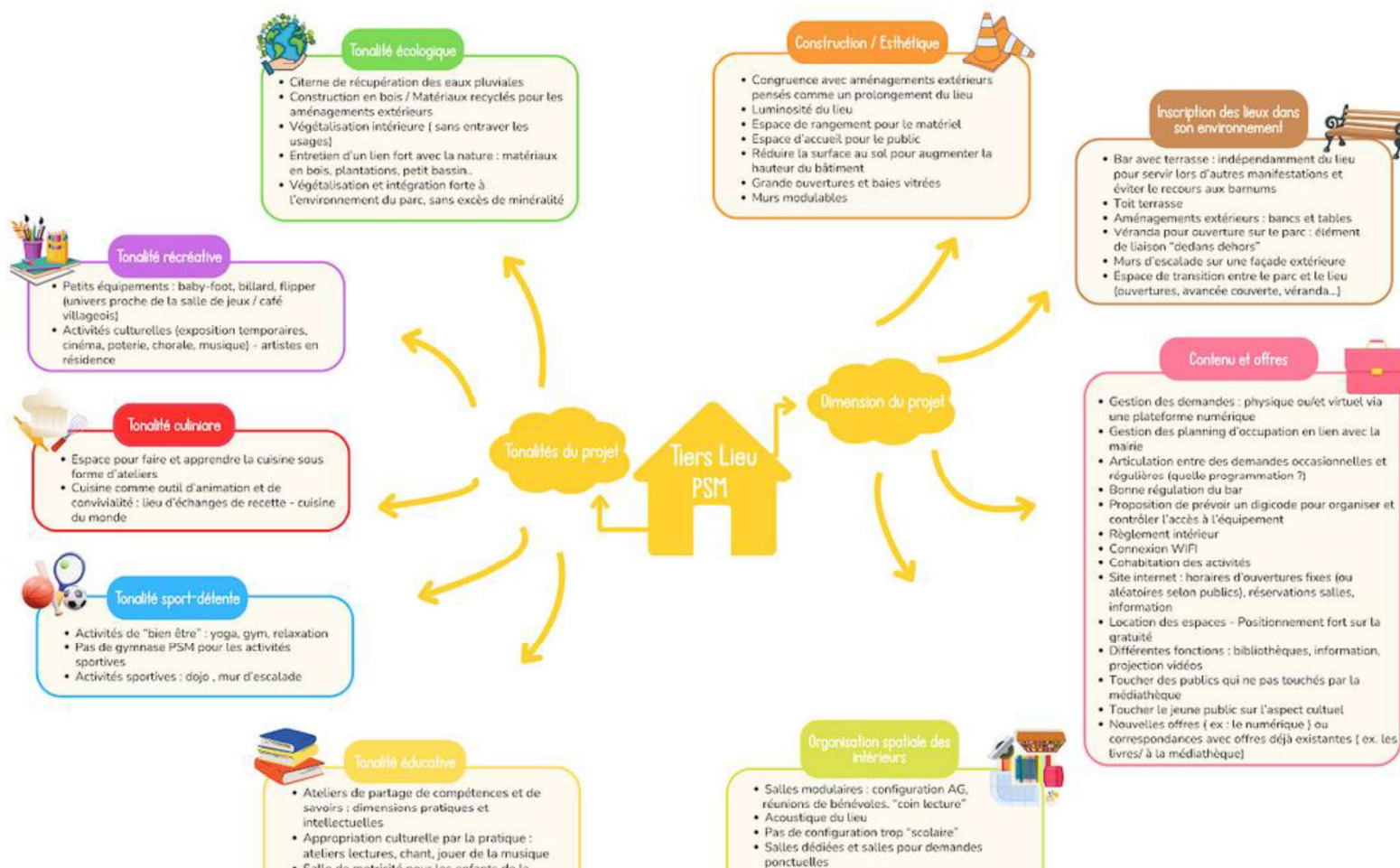
D'autres propositions ont été formulées relatives aux offres que le lieu pourrait proposer :

- Intégration d'un pôle informatique avec outils adaptés aux besoins pédagogiques des enseignants ;
- Réflexion sur les usages des écrans ;
- Travail sur la parentalité : organiser des temps d'échanges avec les parents pour mieux les associer aux apprentissages de leurs enfants ;
- Mise en place de temps d'accompagnement scolaire en mobilisant les ressources et talents du village (peinture, photos...);
- Mise en place d'une salle de motricité ;

En matière d'aménagement du lieu :

- L'idée d'une cuisine semble judicieuse ;
- Proposer un espace de coworking ;

7 - En forme de synthèse visuelle



8 - En forme de conclusion partielle :

- Entre les consultations organisées à l'occasion de l'étude de préfiguration et la phase de concertation, ce sont plus de 110 personnes qui ont participé à la **réflexion participative pour la Co construction d'un espace public**, soit environ 18% de la population du village, ce qui constitue un indicateur de motivation et de mobilisation important. Il convient de préciser que la commune consulte régulièrement les citoyens et qu'une réelle culture de la concertation s'est installée.
- Les enjeux écologiques, qu'il s'agisse du choix des matériaux, des questions énergétiques et d'intégration dans l'environnement du parc, ont été l'une des préoccupations majeures de la plupart des Focus Group. Sur ce sujet, Montélimar Agglo a souhaité s'intégrer dans la réflexion en proposant une démarche de sensibilisation sur les usages et les avantages de **la paille**, auprès des entreprises de Puy Saint Martin concernées par cette question, ainsi qu'auprès des habitants de Puy Saint Martin. L'équipe d'architectes qui ont en charge de transformer les attentes de la population et les choix des élus ont suivi une formation spécifique sur le sujet et le matériau « paille » devrait être au cœur de la structure du futur bâtiment ;
- La modularité, la simplicité et la diversité des usages ont été au cœur des préoccupations et des souhaits exprimés par les Focus Group. La volonté d'en faire un espace de rencontres intergénérationnelles, d'informations et d'accompagnement social sont à la base du projet d'animation du lieu, avec une place importante laissée aux nombreuses associations qui participe à la dynamique du village ;
- Ce nouvel espace public doit aussi répondre à une préoccupation propre au monde rural : attirer de jeunes actifs, des familles avec enfants pour assurer la pérennité de l'école, le dynamisme commercial et le renouvellement générationnel. Nous considérons que nos jeunes (plus de 30% de la population) sont victimes d'une injustice territoriale en matière de mobilité, de culture et de loisirs de proximité, d'accès à la formation et à l'emploi et cet équipement doit être en mesure d'y répondre en particulier sur les questions liées à l'orientation scolaire, à la culture et aux loisirs, en complément de l'offre de services de Montélimar Agglomération.
- Enfin, le rayonnement de cet équipement est à concevoir dans une vision et un espace d'infra bassin de vie. Nous constatons déjà que notre médiathèque, nos séances de cinéma et les nombreux événements que nous organisons chaque année attire bien au-delà de la commune. Un étape à venir consistera à mettre en réseau cet espace avec d'autres, situés sur d'autres communes, afin d'agir en complémentarité avec d'autres équipements et par là même, enrichir et diversifier le bouquet de services et d'animation, forts des talents et des richesses que recèle le monde rural.